

PREFECTURE DE LA REGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Secrétariat général
pour les Affaires Régionales

2, rue Jacquemars Giélée
59039 LILLE CEDEX

LE PREFET,
DE LA REGION NORD / PAS-DE-CALAIS

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

ARRETE portant inscription sur
l'inventaire supplémentaire des
Monuments Historiques du
Conditionnement
Place Faidherbe - boulevard
de Beaurepaire et rue Monge
à Roubaix (Nord).

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret du 18 mars 1924 modifié par le décret n° 64-428 du 18 avril 1961 ;

Vu le décret n° 82.390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des Préfets, Commissaires de la République de région ;

Vu le décret n° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

Vu le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets, Commissaires de la République de région une commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique ;

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la région Nord - Pas-de-Calais entendue en sa séance du 06 novembre 1997.

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que le bâtiment du Conditionnement, situé Place Faidherbe, 2 boulevard de Beaurepaire et rue Monge présente au point de vue de l'histoire et de l'histoire de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison du caractère technique des bâtiments, dûs à l'architecte Albert BOUVY en 1901 conçus pour le Conditionnement de la laine, et la qualité de mise en oeuvre des matériaux des façades.

ARRETE

Article 1er - Sont inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments

Historiques :

- les façades et les toitures sur les trois rues,
- les façades sur la rue intérieure,
- la verrière coiffant cette dernière

du bâtiment du Conditionnement (anciens établissements Valcke) situé 2, boulevard Beaurepaire et 14, place Faidherbe à Roubaix (59), figurant au cadastre section BZ parcelle 370 d'une contenance de 86 ares et 79 centiares et appartenant à la SEM de la Ville Renouvelée, dont le siège social se trouve Tour Mercure - 445, boulevard Gambetta 59200 - Tourcoing (59), immatriculée au registre du commerce de Tourcoing le 12 juin 1980 sous le n° B 318 697 208 80 B 77 et ayant pour représentant responsable monsieur Balduyck Jean-Pierre.

L'intéressée en est propriétaire par acte passé devant maître PROUVOST, notaire à Roubaix (59) en date du 31 octobre 1996 et publié au deuxième bureau des hypothèques de Lille le 19 décembre 1996, volume 1996 P n° 1402 A avec attestation rectificative du 28 février 1997, volume 1997P n° 3282 publiée le 3 mars 1997.

Article 2 -Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Article 3 -Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Lille, le 12 AOUT 1998

